Note d'information

REINSCRIPTIONS PAR LE WEB
Année universitaire 2015/2016

Vous vous réinscrivez **en DUETI** à l'IUT de Roanne, connectez-vous sur le site :

https://reinscription.univ-st-etienne.fr

Du mercredi 08 Juillet au jeudi 23 Juillet 2015

▶ Etape 1 Réinscription en ligne, mode d'emploi

- La durée d'une session d'inscription est d'environ 15 minutes.
- Contrôler soigneusement les informations saisies.
- Pour tout complément d'information ou tout incident survenu au cours de votre saisie, vous pouvez contacter une assistance téléphonique au 04 77 42 18 47 ou 18-48 de 08 H 30 à 16 H 30 (sauf le week-end).

De quels éléments avez-vous besoin :

Avant de commencer, vous devez vous munir de :

- Votre **numéro d'étudiant** qui figure sur votre carte d'étudiant, sous la date de naissance : 8 derniers chiffres de la ligne.
- Une **carte bancaire** valide.

Conseil : renseignez-vous également sur votre situation au regard du régime étudiant de sécurité sociale et au niveau de la bourse d'enseignement supérieur pour 2015/2016

▶ Etape 2 Validation

Vous devez impérativement, lors de votre saisie, **imprimer la fiche récapitulative** et nous la rapporter avec les pièces justificatives **mentionnées ci-dessous** et indispensables **pour valider votre inscription** :

Au secrétariat des Relations Internationales de l'IUT sur rendez-vous.
Prendre contact au 04 77 44 89 51.

Votre certificat d'inscription vous sera remis **si votre dossier est complet.**
Votre nouvelle carte d'étudiante et le sticker 2015/2016 vous seront remis ou envoyés à la rentrée en échange de votre carte étudiante multi services 2014/2015.

Pièces à fournir <u>obligatoirement</u>

Tout dossier incomplet empêchera la mise à jour de la carte étudiante et l'édition des certificats de scolarité

- Fiche récapitulative de votre saisie

- Une photocopie du bulletin **S4.**

- **2 photos** d'identité <u>récentes</u> (pas de photos scannées) format <u>35 x 35</u>, avec vos noms et prénoms écrits au verso.

- Toute pièce justifiant de votre position vis-à-vis de la **Sécurité Sociale** :

  ↳ photocopie de **votre attestation vitale LMDE ou SMERRA (et non la carte vitale)**

  ↳ ou celle de votre conjoint (e) éventuellement.

  ↳ ou photocopie de la carte européenne d'assurance maladie. (étudiants européens)

- **L'original** + 1 photocopie de **<u>l'attribution conditionnelle</u>** de **bourse d'enseignement supérieur** pour bénéficier d'une exonération des droits, si vous êtes boursier pour 2015/2016.

- <u>Attention</u> **droits spécifiques** <u>en plus</u> des droits universitaires : **200 €**

- Une **attestation d'assurance** (**<u>scolaire et extra-scolaire ou universitaire</u>**) responsabilité civile personnelle établie par votre assureur pour **2015/2016**. Sinon vous pouvez souscrire une assurance auprès d'une compagnie (LMDE, SMERRA, autre…). Cette couverture responsabilité civile est **<u>obligatoire</u>** pour tous les étudiants effectuant un stage, l'Université ne couvrant pas les risques que l'étudiant encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études.

- **1 enveloppe libellée à votre adresse personnelle**.

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE